

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 février 2024**

Date de convocation :
8 Février 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 12

POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

N° DCM20240208

OBJET :

**ACHAT DE MOBILIER
URBAIN**

L'an deux mil vingt-quatre, 13 février à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Saint Just-Sauvage, sous la Présidence de Monsieur Bruno MARTIN, Maire.

Étaient présents : M. Bruno MARTIN, Mme Marie BRUN, M. Thomas PERRIER, Mme Denise CHARLOIS, Mme Chantal MICHEL, M. Laurent BERTIN, M. Vincent GAVROY, M. Cyrille GRUAT-CHERRIOT, Mme Malika DHOTEL, M. Xavier FEVRE, formant la majorité des membres en exercice pouvant valablement délibérer.

Excusées : Mme Laëtitia FRENOY, Mme LOPEZ, Mme PROTAT DEFRANCE, Mme PASQUIER

Absent : M. Harold BRISSY

Pouvoirs : Mme Laëtitia FRENOY à Mme Marie BRUN, Mme Cécile LOPEZ à Mme Chantal MICHEL

Secrétaire de séance : Cyrille GRUAT-CHERRIOT

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la nécessité de poursuivre l'aménagement de l'espace fitness sur le stade Henri Homon,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'acquérir un banc d'usage extérieur, en bois avec pieds en acier plié thermolaqué,

AUTORISE Monsieur le Maire à commander celui-ci auprès du fournisseur PIC ET BOIS,

DIT que les crédits nécessaires seront pris sur le Budget Investissement de la Commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférents,

Extrait certifié conforme aux registres des délibérations

Fait à Saint Just-Sauvage, le 13 février 2024

Le Maire,

Bruno MARTIN



La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons en Champagne.